



MUNICIPALITE DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

A V I S P U B L I C

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Maxime Boissonneault, directeur général et secrétaire-trésorier,

QU'UNE séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka se tiendra le lundi 6 mai, à 20 h 00;

QUE lors de cette séance ordinaire, le directeur général et secrétaire-trésorier déposera, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe;

Le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pourront être consultés au bureau de la Municipalité aux heures d'ouverture après son dépôt, dès le 7 mai 2019.

Donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 26 avril 2019.

Maxime Boissonneault, Adm.A., DMA, B. Éd.
Directeur général